

COMMUNIQUE  
DU MERCREDI 8 AVRIL 2020 -



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

- **ANNULATION EXCEPTIONNELLE JEUDI 9 AVRIL 2020  
PERMANENCE SERVICE PUBLIC A MINIMA 8h30 à 11H30**

Suite au décès brutal de son Directeur général et chef du Personnel, M. Joël PEDURAND, le 6 avril 2020, la chambre d'agriculture annule, à titre exceptionnel, le maintien de ses missions de service public à minima : Le Jeudi 9 AVRIL 2020 de 8H30 à 11h30 à BAIE-MAHAULT concernant :

- Les Formalités d'entreprise (CFE)
- Les déclarations de naissance et délivrance de boucles et de passeport (EDE - Pôle ELEVAGE).

**La compagnie consulaire agricole reprendra la continuité de l'accueil de ses ressortissants pour un service à minima :**

**LE JEUDI 16 AVRIL 2020**

suivant les mêmes horaires et mesures sanitaires de sécurité, liées à la période de confinement.

Merci de votre compréhension,



La Sous-Directrice des Ressources Humaines,

**Evelyne CHONKEL.**